

## **Le peuple, l'Eglise et l'exploitation minière**

Les impacts préjudiciables de l'industrie minière provoquent, dans les communautés locales du monde entier, des réactions de résistance. Voici ce que les représentants des mouvements locaux nous ont dit à propos de ce combat que l'Eglise soutient aussi.

Edwin ne renonce pas, ni Ana, ni le Père Joy. Ce sont des centaines de femmes, d'hommes et de communautés qui se battent, comme eux, dans tous les coins du monde, contre le géant qui menace de les dévorer, eux et l'environnement dans lequel ils vivent. Ce géant, c'est l'industrie minière, avec toutes les répercussions de violence qu'elle provoque. Derrière les excavations souterraines qui dégradent la terre ou la désintégration des roches pour extraire les précieux métaux, se trouvent les grosses multinationales et leurs intérêts, capables d'intimider ceux qui veulent arrêter les projets nuisibles à l'environnement et aux populations. Toutefois, les églises locales qui adhèrent à l'option préférentielle pour les pauvres sont aux côtés des communautés en difficulté, comme l'a clairement énoncé le Pape François dès le début de son encyclique, dans des termes écologiques. Une nouvelle attitude pour l'Eglise, semble-t-il à beaucoup de personnes.

Le Père Joy, Edwin et Ana ne sont que quelques protagonistes de ces luttes. Parmi eux, trente représentants africains, américains et asiatiques des communautés locales affectées par les extractions minières sont venus participer à une rencontre de 3 jours à Rome, du 17 au 19 juillet, chez les Salésiens. Le Conseil Pontifical Justice et Paix, avec la collaboration du réseau latino-américain « Iglesias y Minería », a organisé cette rencontre présidée par le Cardinal Peter Turkson : « Unis à Dieu, nous écoutons un cri ». Le Pape a envoyé ce message aux communautés invitées à Rome : « Vous avez voulu vous réunir à Rome [...] pour faire retentir le cri des nombreuses personnes, familles et communautés qui souffrent, directement ou indirectement, des conséquences trop souvent négatives des activités minières. Un cri pour la terre perdue, un cri pour l'extraction de richesses du sol qui, paradoxalement, n'a pas produit de richesses pour les populations locales qui restent pauvres ; un cri de douleur en réaction aux violences, aux menaces et à la corruption ; un cri d'indignation et d'appel à l'aide pour les violations des droits humains bafoués de façon éclatante ou insidieuse en ce qui concerne la santé des populations, les conditions de travail, parfois l'esclavage et le trafic de personnes qui alimente le phénomène tragique de la prostitution ; un cri de tristesse et d'impuissance pour la pollution des eaux, de l'air et des sols ; un cri d'incompréhension pour l'absence de processus inclusifs et d'appui de la part des autorités civiles, locales et nationales qui ont le devoir fondamental de promouvoir le bien commun.

Leur résistance et la certitude de la force de leurs arguments sont les éléments-clés des témoignages recueillis à Rome auprès des communautés victimes des activités minières.

## **L'invasion des multinationales et l'impact de l'industrie minière**

Il semble que l'histoire que rapporte Edwin Davila Montenegro soit tirée d'un fait survenu à quelques kilomètres de son village. « En 2013, je suis allé à Paris rencontrer le Ministre Français de l'Environnement (le socialiste Philippe Martin à l'époque), grâce au soutien du Secours Catholique. Quand je me suis présenté à lui, j'étais vêtu de manière traditionnelle, avec une robe rouge et une couronne de plumes », raconte ce Péruvien de 39 ans qui appartient au groupe ethnique amazonien Awajun, et qui est aussi un représentant de l'ethnie Wampis. Il avait mis trois jours pour arriver dans la capitale française : d'abord un parcours en bateau, puis plusieurs heures de bus jusqu'à Lima et enfin un voyage en avion jusqu'à l'Europe. « Le Ministre fut très surpris de me voir dans ces habits traditionnels. Quand je lui ai montré les documents contre les entreprises minières signés par le peuple que je représentais, une communauté de 65 000 personnes au total, il s'est excusé à plusieurs reprises de la présence de la compagnie française et du préjudice qu'elle avait causé à mon peuple. « Je promets de discuter avec les responsables et les directeurs de la compagnie. Je vous écrirai », m'assura-t-il. Mais aucune réponse reçue depuis.

La compagnie en question n'est autre que la compagnie pétrolière Maurel et Prom travaillant avec la compagnie canadienne Pacific Rubiales qui extrait le pétrole et le gaz, sous la direction de l'entreprise minière colombienne Afrodita. Celles-ci ont été les acteurs-clés de l'extraction de l'or qui a été effectuée dans la province de Condorcanqui, dans l'Amazonie péruvienne, depuis 2007. « Ils extraient l'or de la montagne », dit Edwin, « polluant ainsi la source de la rivière Senepa (à la frontière avec l'Equateur), et la pollution descend alors dans la vallée. » L'extraction à ciel ouvert de l'or demande de grosses quantités de cyanure qui est hautement toxique pour la faune et la flore. Le Pape lui-même alerte sur les dommages causés par l'extraction de l'or, lui qui écrit dans l'encyclique : « Souvent les entreprises qui agissent ainsi sont des multinationales qui font ici ce qu'on ne leur permet pas dans des pays développés ou du dénommé premier monde » (Laudato Si', 51).

L'impact environnemental des activités minières est important : « L'eau qui arrive au village est polluée, elle n'est plus potable, et donc, pour boire, nous devons chercher l'eau dans les hauteurs », poursuit Edwin, « et en conséquence, nos animaux meurent. Plus de 3000 mètres carrés de terre ont fait l'objet de déforestation. Au début, nos enfants se baignaient dans la rivière, mais ils en sortaient avec des boutons et des irritations sur la peau. Voilà longtemps que nous n'y allons plus » ajoute le porte-parole du groupe Awajun. « Nous ne pouvons plus aujourd'hui manger de la viande parce que les animaux ont également bu dans les sources polluées, ni du poisson qui fait partie de notre alimentation traditionnelle. » Il y a aussi des conséquences sur la culture : « Même l'artisanat a été détruit, car extraire l'argile, qui est utilisé depuis des siècles pour créer les objets, met la vie en danger ». La mine a emporté l'âme des Indigènes.

## **Communautés locales et résistance mondiale**

Nul n'a demandé l'avis des communautés amazoniennes pour implanter les industries minières, ce n'est pas l'habitude des multinationales, semble-t-il, alors que l'OIT demande expressément la « consultation libre, préalable et éclairée des populations autochtones et tribales pour tout projet qui s'établit sur leurs territoires » (Convention 169). « Il est indispensable d'accorder une attention spéciale aux communautés

aborigènes et à leurs traditions culturelles » avertit le Pape dans son encyclique (Laudato Si', 146), elles qui doivent être « les principaux interlocuteurs, surtout lorsqu'on développe les grands projets qui affectent leurs espaces. »

Du Pérou au Guatemala, la situation est la même. Ana Sandoval (22 ans) a pris part au combat de la communauté de San José del Gulfo et de San Pedro Ayampuc, au Guatemala. Le lieu dont elle est originaire a été envahi, il y a quelques années, par un projet minier faisant partie d'un vaste plan dénommé « Progreso 7 Derivada » comprenant 15 zones d'exploration toutes concentrées au Guatemala, petit pays déjà surexploité. L'or et l'argent sont exploités par la compagnie guatémaltèque Exmingua, filiale de la compagnie nord-américaine Kappes Cassidy & Associated (KCA), en association avec la compagnie canadienne Radius Gold. Ces trois multinationales exercent leurs activités dans un petit territoire (le Guatemala) toujours peuplé par des communautés indigènes qui sont rarement protégées par l'état, ou seulement sur le papier.

Toute la région où Ana a grandi a été contaminée par l'arsenic, à une dose telle que la concentration qui a été trouvée dans la communauté de San José est très supérieure aux limites recommandées par l'OMS. Les roches de la région contiennent déjà naturellement de grandes quantités de cet élément qui pollue eau et air. Lorsqu'une compagnie minière commence ses activités extractives, elle utilise aussi un autre composant toxique pour l'environnement, le mercure, pour purifier l'or.

Le manque d'eau fut le premier signal d'alarme donné aux habitants de San José. « Nous avons constaté qu'elle n'arrivait plus, mais nous ne savions pas pourquoi » dit Ana. « Lorsque nous avons demandé des explications, le Ministère de la Santé nous a répondu que c'étaient des informations confidentielles ». On sait combien l'arsenic et le mercure ont des effets dévastateurs sur la peau et sur le sang ». La communauté a répondu à l'inaction des autorités par la mobilisation. « En 2011, on nous a dit qu'il n'y avait aucun projet pour San José, ou juste un centre commercial pourrait être construit. Mais nous nous sommes aperçus qu'on nous trompait. Alors, en mars 2012, nous avons bloqué une machine d'extraction. Toute la communauté s'est mobilisée. Nous nous sommes dits : on ne bougera pas d'ici ».

Et pendant plus de trois années, le peuple de La Puya (comme est appelée cette communauté qui conteste) est restée là pour surveiller l'entrée de la mine, de manière pacifique. Une équipe d'au moins 25 personnes était en place jour et nuit. Tous ceux présents sur les lieux organisaient des activités scolaires ou des divertissements pour les enfants eux aussi là. Ceux qui ne pouvaient pas venir contribuaient d'une autre manière, en apportant par exemple de la nourriture à ceux qui siégeaient devant la mine. Selon Ana, 22 000 personnes participaient à cette manifestation.

Les peuples Awajun et Wampis du Guatemala ont également axé leur combat sur une même action de résistance communautaire et partagée. Edwin, le représentant de leur revendication, est dans les faits le porte-parole de 65 000 indigènes, il tient son autorité des organisations de base dont il décrit le fonctionnement complexe : « Sur le rio Santiago vivent 62 communautés qui ont des chefs appelés "apos". Ceux-ci se regroupent pour former une fédération. Une Assemblée Générale élit ensuite le président de la fédération. Dans la province de Condorcanqui, il y a 12 fédérations qui comprennent 69 communautés ou davantage. Je suis le représentant de l'ensemble. »

Les deux communautés latino-américaines font une même expérience : celle de la répression à laquelle elles se heurtent. Au Guatemala, les manifestants ont connu la violence en 2014 : « en mai, la police nous a attaqués avec des gaz lacrymogènes, des bâtons et des pierres », raconte Ana qui était là au moment de l'attaque. «Eva, une amie, a reçu une bombe de gaz lacrymogène et beaucoup ont eu les os fracturés ». A San José, la mine est aujourd'hui opérationnelle : la police est d'un côté, les communautés locales toujours revendicatrices de l'autre.

Dans l'Amazonie péruvienne, c'est en 2009 que 6 000 personnes qui occupaient un puits pétrolier ont subi la répression policière. De là, après une semaine, elles ont continué en se dirigeant vers la capitale Bagua, rejoints par 5000 autres indigènes. « Nous avons bloqué la route pendant 15 jours », dit Edwin. « Ensuite, nous sommes arrivés à la capitale et avons bloqué toute la ville pour faire entendre nos voix. Nous avons manifesté pendant 54 jours. Le Gouvernement n'a pas répondu à nos appels. C'était une marche pacifique, les institutions nous ont fait évacuer par la force, ce fut leur réponse ». Il y eut une centaine de morts parmi les indigènes et 24 morts parmi la police, un officier militaire qui a disparu (son corps n'a jamais été retrouvé), 204 blessés et 700 personnes emprisonnées. Edwin soutient que les victimes parmi les policiers étaient dues à des conflits internes, vu que bon nombre d'entre eux étaient du côté des communautés locales.

Les « Baguazo », comme sont appelées ces journées de protestation, ont aussi des répercussions judiciaires. 52 personnes sont toujours en attente de jugement, parmi lesquelles huit ont des mandats d'arrêt immédiats. Edwin a lui-même perdu un frère et un neveu dans le combat.

### **Le témoignage de l'Eglise**

Les occupants de la mine de San José organisent chaque mois une messe pour remercier ceux qui font acte de résistance sans relâche. Après les affrontements de Bagua, l'Eglise locale a joué un rôle actif pour mettre fin à la répression de la police et de l'armée. Les églises locales sont pleinement conscientes du poids des actes de répression et d'intimidation menés soit par la violence de la part des forces militaires, soit par des tentatives de corruption auprès des leaders des protestations.

Dans la province de Kotabato Sud située sur l'île de Mindanao, au sud des Philippines, la Saggittarius Mines Inc. (SMI) travaille pour la compagnie minière suisse Glencore Xstrata sur le projet d'extraction du cuivre et de l'or Tanpakan. « Ils en sont encore à la phase d'exploration mais il y a déjà beaucoup de problèmes pour l'environnement » dit le Père Joy Pelino, un prêtre qui travaille dans la province. Cette immense mine, en plus de son impact environnemental puissant, s'étend en majeure partie sur le territoire habité par les indigènes Blaan qui ont connu de sérieuses intimidations pour s'être opposés au projet. La persécution et la criminalisation des leaders qui se sont engagés à défendre leurs terres et leurs droits sont des processus couramment utilisés par les compagnies minières sur les populations locales. Et le Père Joy, au nom de l'Eglise locale de Mindanao, fait tout pour s'y opposer.

« La Loi sur l'Environnement aux Philippines interdit l'exploitation minière comme celle-ci qui est à ciel ouvert et de grande surface (diamètre de 1,2 km), souligne le Père Joy. « La compagnie dit toutefois que c'est la solution la plus pratique et la plus économique ». Le projet s'étendra sur 10 000 hectares dont 4 000 ha sont très riches

en biodiversité, en flore et en faune particulièrement. Six fleuves et le lac dans lequel ils se jettent seront alors contaminés, ce qui nuira à l'agriculture (ananas, bananes, riz et maïs sont cultivés) et à la pêche si le projet se concrétise.

Ce sont à nouveau les secteurs les plus vulnérables de la population, les minorités ethniques, qui seront les victimes de l'impact environnemental, ce qui est appelé « le racisme environnemental ». Il est prévu d'implanter le puits sur les terres où vivent les indigènes Blaan. Si tout va comme le veut la compagnie, ils seront délogés. »

La terre, c'est tout pour les populations indigènes : leur identité, leur âme, leurs racines. Les Blaan furent les premiers habitants de Mindanao, c'est la raison pour laquelle ils refusent ce projet minier, payant le prix fort pour défendre leurs droits. « Bien que nous n'en soyons qu'à la phase préparatoire, 15 personnes ont déjà été tuées durant ces trois dernières années (parmi lesquelles une famille entière et deux leaders de la résistance, le père et le fils), ajoute le Père Joy. « On soupçonne les auteurs d'être des militaires et des agents de sécurité privés ».

L'Eglise locale s'est positionnée, sans réserve, du côté des Blaan, dénonçant les violations, promouvant la dignité des populations indigènes, demandant que soient respectés le droit à l'auto-détermination, le droit à la sécurité des personnes et le droit de vivre dans la paix. Grâce à ces dénonciations, les officiers de l'armée accusés de crimes contre les populations indigènes sont actuellement jugés par la cour martiale. « Etant convaincus que les activités minières ne peuvent compenser les coûts environnementaux et sociaux, nous avons adressé au Président des Philippines une pétition comportant 100 000 signatures et la communauté Blaan a fait parvenir 1 000 signatures à la Commission Nationale des Populations Autochtones pour leur demander d'arrêter le projet de Tanpakan ».

Pourquoi l'Eglise de Mindanao a-t-elle fait tout cela ? « Il est de notre devoir de rechercher la justice et le bien commun pour toutes les communautés affectées par l'exploitation minière », souligne le Père Joy. « C'est la mission principale de l'Eglise qui prêche l'Évangile ».

L'encyclique du Pape François fait écho à la demande de justice venant des communautés et des églises locales et elle est source d'encouragement, quand celui-ci appelle l'industrie minière à accomplir un changement au nom du « développement durable et intégral » (Laudato Si', 13). Dans le message qu'il a écrit pour la rencontre « Unis à Dieu, nous entendons un cri », le Pape François dit : « Tout le secteur minier est sans aucun doute appelé à accomplir un changement radical de modèle pour améliorer la situation dans de nombreux pays. A cela peuvent apporter leur contribution les gouvernements des pays d'origine des sociétés multinationales et de ceux où elles opèrent, les entrepreneurs et les investisseurs, les autorités locales qui surveillent le développement des opérations minières, les ouvriers et leurs représentants, les filières d'approvisionnement internationales avec les divers intermédiaires et ceux qui opèrent sur les marchés de ces matières, les consommateurs de marchandises pour la réalisation desquelles on s'est servi de minéraux. ».

Les communautés locales victimes de l'industrie minière espèrent maintenant que l'Eglise va écouter le cri des peuples qui souffrent. Le temps est venu de le faire, disent-elles.

## Les Nations Unies

Que dit le droit international sur la question de la mondialisation ? Une multinationale, qu'elle appartienne ou non au secteur minier, peut-elle être tenue responsable de la violation des droits et des abus commis à l'encontre de la population ? Si oui, dans quel pays doit-elle être poursuivie : dans le pays d'origine (où la loi est généralement plus contraignante) ou dans celui où elle opère ? Grâce à la campagne de *l'Alliance pour un Traité* (Treaty Alliance) qui a réuni des centaines de mouvements et organisations catholiques et laïcs, le Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies, en 2014, a approuvé à la majorité - l'UE, les USA, le Japon ont voté contre et le Brésil s'est abstenu - une résolution demandant l'élaboration d'un Traité Contraignant sur la question de la violation des droits de l'homme par les multinationales. « Une victoire pour les petites », souligne le Frère franciscain Rodrigo Peret, membre du Projet JPIC (Justice, Paix et Intégrité de la Nation) & Mining et de *l'Alliance pour le Traité*. « Cette décision des Nations Unies rend aux états une tâche que le secteur industriel leur avait prise : celle de mettre fin aux abus causés par la mondialisation. » Une sous-commission des NU avait présenté un ensemble de normes pour les grandes entreprises, en 2003, mais ce ne fut jamais approuvé. En 2005, le Secrétaire Général des NU, Kofi Annan, nomma le chercheur universitaire John Ruggie au poste de Représentant Spécial pour les Entreprises et les Droits de l'Homme. Ruggie formula les lignes directrices pour aider les entreprises à prévenir la violation des droits de l'homme. Ces dénommés « Principes Directeurs sur les Entreprises et les Droits de l'Homme (UNGPs) » furent adoptés en 2011. Bon nombre d'ONG ont cependant émis deux critiques sur ces directives : ce ne sont pas des principes contraignants pour les entreprises et les sanctions sont décidées par les entreprises mêmes qui ont commis les violations. Ces critiques ont permis que soit approuvée par le Conseil des Droits de l'Homme des NU la résolution de 2014. La première rencontre du groupe de travail chargé de l'élaboration du Traité a eu lieu en juillet 2015.

## Ernest

Le Premier Monde n'est pas davantage épargné par les effets des activités minières, parmi lesquels l'un des plus graves, le désastre du Mont Polley, survenu en août 2014 en Colombie-Britannique, au Canada. Suite à la rupture de la digue d'un grand bassin de décantation d'une mine d'or et de cuivre exploitée par la Compagnie canadienne Imperial Metals, d'importants volumes de métaux lourds, notamment de nickel, d'arsenic et de plomb, se sont déversés dans les eaux environnantes. Une fois de plus, la flore et la faune ont été contaminées, et les autochtones aussi, précisément les populations indigènes nord-américaines des ethnies Salish et Shuswap. Le biologiste Ernest Kroeker est venu représenter la communauté affectée par le désastre à la rencontre intitulée "Unis à Dieu nous écoutons un cri". « Des centaines de milliers de saumons viennent chaque année se reproduire dans le lac avoisinant qui a été contaminé par les métaux de la mine transportés par les ruisseaux après la rupture du barrage. Tous les deux ans, les saumons remontent de la mer pour se reproduire sur le lieu même de leur naissance, ils nagent dans la rivière Quesnel et vont jusqu'à l'Océan Pacifique. C'est dans leur trajet vers l'Océan qu'ils sont pêchés de manière traditionnelle par les populations locales qui considèrent miraculeux le retour des saumons ». Mais ces poissons risquent d'être contaminés, de ne plus être comestibles et de nuire à la santé de ceux qui les ont pêchés pour se nourrir. « La compagnie minière n'a pas considéré devoir assainir le lac et le législateur ne le leur a pas imposé non plus. »

## Juana

Joana est l'exemple vivant de la lutte et aussi de l'espoir. En 2007, la Golden Star, une compagnie minière qui opère au Ghana, a commencé à travailler dans le district de Pristea Huni-Valley en s'emparant des parcelles de terre des paysans de manière brutale et sans permission. « Du jour au lendemain, ont été mis des panneaux "Ne pas passer", mais c'était le mois de mai, il m'était impossible de ne pas aller dans mes champs, je devais travailler la terre » dit-elle. La police est intervenue et les a arrêtés, elle et son aide. Alors a commencé le calvaire : la prison puis le jugement. « J'ai dit à la police que je n'avais enfreint aucune loi : la terre volée par la Golden Star m'appartenait, à moi et à mes ancêtres. ». Le litige fut porté devant les tribunaux où « je devais me défendre moi-même car je n'avais pas les moyens d'avoir un avocat », ajoute-t-elle. Néanmoins, un juge lui donna raison et l'autorisa à retourner sur sa terre. C'est ainsi qu'une paysanne du Ghana devint un exemple pour son peuple, grâce à la détermination et à la force dont elle a aussi fait preuve lors de la rencontre «Unis à Dieu, nous écoutons un cri ». L'association ghanéenne Waca qui mobilise les communautés affectées par l'exploitation minière s'est jointe à la lutte qu'a menée Joana. « La mine à ciel ouvert a provoqué la pollution de l'air et l'eau car de grandes quantités d'air et d'eau sont indispensables aux plantations dont nous vivons dans notre pays ». Huit ans après, Joana est à même de dire que la situation s'est améliorée car « les gens ont pris conscience de leurs droits pour lutter contre l'industrie minière ». Les expropriations de terre faites avec brutalité n'ont plus cours. Sous la pression des luttes menées par les paysans, le Parlement ghanéen a voté des lois exigeant que les communautés locales soient consultées avant que les compagnies minières commencent leurs activités.